

---

« Les mémorialistes québécois du XIX<sup>e</sup> siècle ou l'infinie variété du genre des Mémoires »

Claude La Charité et Lou-Ann Marquis

*Voix et Images*, vol. 35, n° 3, (105) 2010, p. 9-14.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/044258ar>

DOI: 10.7202/044258ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

# LES MÉMORIALISTES QUÉBÉCOIS DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE OU L'INFINIE VARIÉTÉ DU GENRE DES MÉMOIRES

+ + +

CLAUDE LA CHARITÉ

Université du Québec à Rimouski

LOU-ANN MARQUIS

Université du Québec à Rimouski

Les *Mémoires* (1866) d'Aubert de Gaspé ont bénéficié récemment d'un regain d'intérêt de la part de la critique grâce à la publication en 2007 de la première édition annotée de cette œuvre et à la parution en 2009 d'un ouvrage collectif intitulé *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*<sup>1</sup>. La question de la fortune de ce texte — et plus largement du genre mémorialiste qu'il contribue à inventer au Québec — reste cependant encore à étudier.

Le succès des premiers Mémoires de notre littérature ne doit pas se mesurer au seul nombre d'éditions que l'œuvre a connues en son siècle. De ce point de vue, les résultats sont décevants. Outre la publication en feuilleton du chapitre «Les Récollets» dans *Le Foyer canadien* en 1865 et l'édition *princeps* de 1866, on ne compte qu'une seule réédition en 1885, ce qui est bien peu en comparaison du grand *best-seller* de l'époque, *Les anciens Canadiens*, publié cinq fois de 1863 à 1899. Il reste que les deux œuvres d'Aubert de Gaspé ont été lues en diptyque par les lecteurs de l'époque. Le registre de prêts de l'Institut canadien de Québec montre en effet qu'à partir de la création du «département de littérature canadienne» en 1874, les deux ouvrages étaient les plus fréquemment empruntés.

Plutôt qu'en nombre de rééditions, la fortune de cette œuvre doit se juger à l'aune des textes revendiquant le titre de Mémoires parus dans son sillage. Tout se passe comme si la publication de 1866 avait rendu possible ce nouveau genre, du moins du point de vue de la réception. On peut penser ici aux *Mémoires de famille* (1869 et 1891) d'Éliza-Anne Baby, aux *Mémoires* posthumes (1873) de Pierre de Sales Laterrière ou aux *Mémoires* également posthumes (1903) de Robert Shore Milnes Bouchette, sans oublier d'autres œuvres qui, bien que ne portant pas explicitement le titre de Mémoires, s'apparentent de manière évidente au genre, par exemple les «Réminiscences et portraits» (1866) de François-Magloire Derome, les

+ + +

1 Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, édition établie, présentée et annotée par Marc André Bernier et Claude La Charité, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2007, 591 p. ; Marc André Bernier et Claude La Charité (dir.), *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Cultures québécoises», 2009, 242 p.

*Réminiscences* (1892) d'Arthur Buies ou les *Souvenances canadiennes* (1899-1902) de Henri-Raymond Casgrain.

Les contributions de ce dossier cherchent à mettre en évidence les différents jalons de la constitution du genre, en définissant l'horizon d'attente sur lequel se fonde chacun de ces textes, mais aussi la définition implicite du genre qu'ils mettent en œuvre et de la place qu'ils lui assignent dans la nébuleuse des genres historiques et autobiographiques. À quels traits reconnaît-on le genre des Mémoires aux yeux de celle et de ceux qui le pratiquaient alors ? La réponse est aussi riche que variée, puisqu'il y a alors autant d'avatars du genre des Mémoires qu'il y a de mémorialistes.

Pareil constat n'a rien de surprenant compte tenu de l'histoire de ce genre apparu à la Renaissance avec Commynes. C'est toutefois Marguerite de Valois qui donnera le premier exemple durable avec ses *Mémoires* publiés en 1628 à titre posthume et sans cesse réédités au cours de l'Ancien Régime, au point d'être imités par les grands mémorialistes de l'âge classique. Cette riche tradition, pourtant intimement liée à la noblesse d'Ancien Régime, survivra à la Révolution, tout en intégrant certains éléments de genres connexes comme l'autobiographie à la manière de Rousseau dans ses *Confessions* (1782-1789). Les *Mémoires d'outre-tombe* (1848) de Chateaubriand constituent assurément le meilleur exemple de cette survivance tenace. C'est cette tradition qu'Aubert de Gaspé cherchera à transposer dans le Nouveau Monde<sup>2</sup>.

Ce genre se définit d'abord par son caractère «informe», c'est-à-dire son exceptionnelle liberté formelle et sa nature protéiforme. Tout en revêtant une évidente dimension autobiographique, les Mémoires ne se réduisent pourtant pas à une «simple» autobiographie. S'il y a un dénominateur commun aux Mémoires, c'est qu'ils se situent à la croisée de la grande Histoire collective et de la petite histoire privée, en proposant une interprétation autre que celle de l'historiographie officielle grâce au point de vue de témoins ou d'acteurs privilégiés qui ne sont ni historiens ni écrivains de métier. Les Mémoires donnent à lire l'histoire des vaincus que l'historiographie officielle a relégués à l'oubli, en faisant entendre les «silences de l'histoire<sup>3</sup>». Le plus souvent, ces Mémoires se présentent comme des documents «pour servir à l'histoire», lieu commun que reprendra à son compte Joseph-Guillaume Barthe dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine* (1885).

Dans son article, Bernard Andrès s'intéresse aux travaux de la Société littéraire et historique de Québec, fondée en 1824, qui, par l'exhumation de documents liés au Régime français, a pu contribuer à façonner un horizon d'attente favorable aux *Mémoires* d'Aubert de Gaspé. En étudiant le cas particulier de la publication du

+ + +

2 À ce propos, voir Frédéric Charbonneau, «Le coin de Fanchette ou le désordre des Mémoires» et Lou-Ann Marquis, «Les *Mémoires* de Philippe Aubert de Gaspé dans le prolongement des Mémoires aristocratiques d'Ancien Régime», dans *Philippe Aubert de Gaspé mémorialiste*, ouvr. cité, p. 17-26 et p. 27-43, où l'on trouvera des références aux études critiques sur le genre des Mémoires d'Ancien Régime. 3 Voir, à ce propos, Frédéric Charbonneau, *Les silences de l'histoire. Les Mémoires français du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «République des Lettres», 2001, 299 p. La formule «les silences de l'histoire» vient du journal de Michelet, dans son entrée du 30 janvier 1842.

*Mémoire du Sieur de Ramezay* et les *Mémoires* de Louis-Léonard Aumasson de Courville, il montre comment la mise au jour de ces mémoires historiques a pu ouvrir la voie aux *Mémoires* littéraires, dans la mesure où de tels documents étaient susceptibles, dans leurs segments autobiographiques, de se prêter à une lecture analogue à celle des *Mémoires* aristocratiques d'Ancien Régime.

De cette origine «généalogique» des *Mémoires* comme genre auxiliaire de l'Histoire découle l'impossibilité pour le mémorialiste de s'appesantir sur son autoportrait ou sur le récit de son existence. Sans aller jusqu'à l'introspection propre à l'autobiographie, les *Mémoires* offrent généralement un style caractéristique de leur auteur, une manière d'être au monde, ce que la rhétorique appelle un *ingenium*, qui ressortit à la construction de la crédibilité de celui qui écrit, à savoir l'*ethos*. Dans leur contribution, Marc André Bernier et Jacinthe Martel, à partir du seul manuscrit conservé des *Mémoires*, étudient comment Philippe Aubert de Gaspé se construit un *ethos* d'homme d'esprit d'autrefois par un lent travail de maturation. L'étude du manuscrit, constitué de deux états incomplets du texte, révèle l'importance du travail de réécriture qui s'est échelonné sur plus de deux ans. Cette réécriture atténue nettement la violence des passions politiques pour mieux proposer la représentation d'une noblesse canadienne certes abolie, mais survivant dans la figure idéalisée du gentilhomme de jadis que le mémorialiste cherche à incarner.

De cette stratégie de l'esquive propre aux *Mémoires*, qui consiste à parler de soi en prenant pour prétexte son époque et la marche de l'Histoire, procède une écriture où le récit de vie peut être pratiquement absent, pour laisser toute la place aux contemporains. De ce point de vue, Aubert de Gaspé avait montré la voie dans son œuvre dont le titre de travail avait été *Mémoires des contemporains*. Dans son article, Julien Goyette se penche sur les «Réminiscences et portraits» de Derome et les *Réminiscences* de Buies. Bien que ni Derome ni Buies n'aient rien de commun idéologiquement ou politiquement avec l'écuyer de Saint-Jean-Port-Joli à la seigneurie abolie, ils se montrent tous deux témoins angoissés d'une génération révolue. Derome, en lecteur attentif des premiers *Mémoires* québécois, en dégage, dans sa propre pratique, deux traits marquants : la galerie des disparus et la réminiscence, qui suscite les évocations du passé selon une mémoire sensible et affective qui est à la fois le seul principe d'ordonnement des portraits des contemporains emportés par la mort et la seule manifestation de subjectivité de ce travail de mémoire. En l'absence de tout autoportrait ou de tout récit de vie, cette réminiscence inscrit résolument ces courts textes dans le sillage du genre mémorialiste, dont on mesure mieux, à leur aune, le fossé qui le sépare de l'autobiographie.

Cela dit, Derome autant que Buies, en parlant des autres, parlent aussi forcément d'eux-mêmes indirectement et prolongent une forme de sociabilité héritée de l'Ancien Régime dans la mesure où, selon Frédéric Briot, « nommer les autres [...], c'est montrer que l'on appartient à une société [...] et dire, par contre-coup, quelle est son identité<sup>4</sup> ». L'expression oblique et diffractée de la subjectivité

+ + +

4 Frédéric Briot, *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La couleur de la vie », 1994, p. 134.

dans l'écriture mémorialiste peut prendre différentes formes. Dans sa contribution, Claude La Charité étudie les *Mémoires de famille* d'Éliza-Anne Baby pour montrer qu'ils procèdent certes en partie de l'imitation des *Mémoires* du cousin Aubert de Gaspé, publiés trois ans auparavant, mais que par-dessus tout ils se caractérisent par le fait que le sujet mémorialiste au *je* s'efface au profit d'un *nous* qui est celui d'une famille, celle des Casgrain. Or, cette caractéristique assimile l'œuvre de Baby au livre de raison, ces livres généralement laissés sans titre par leurs auteurs ou désignés comme « papiers » de famille, dans lesquels la primauté est accordée au collectif familial, pour ce qui est de la rédaction comme des lecteurs.

Si, dans les *Mémoires de famille*, la reprise de lettres est fréquente, ces pièces visent à renforcer le caractère documentaire de l'œuvre dans le droit fil de l'héritage historiographique d'Ancien Régime. Cette nature de document apparemment « à l'état brut » explique la négligence étudiée de certains *Mémoires*. Il arrive que ce ne soit pas qu'un effet de style. Dans son article, Manon Brunet étudie le cas des *Souvenances canadiennes* de l'abbé Casgrain, la seule œuvre qu'il ait laissée manuscrite et inachevée et qu'il désigne de façon interchangeable tantôt comme des « souvenances » et tantôt comme des « Mémoires ». Elle montre à quel point ce texte reprend des documents antérieurs (correspondances, notes, etc.), le plus souvent sans les modifier et sans non plus les faire servir à un dessein d'ensemble qui paraît avoir échappé au mémorialiste dans le seul état connu de cette œuvre.

Si les *Mémoires* se caractérisent par une certaine hétérogénéité, du fait qu'ils compilent, juxtaposent et intègrent des documents de toutes sortes, cet éclectisme est souvent orienté vers une fin qui échappe parfois au mémorialiste lui-même. Bon nombre de ces *Mémoires* paraissent à titre posthume et supposent l'intervention de tiers qui jouent alors le rôle d'éditeurs. C'est le cas des *Mémoires* de Pierre de Sales Laterrière et d'Antoine Gérin-Lajoie, pour la publication desquels l'abbé Casgrain a joué un rôle décisif. Lucie Robert, quant à elle, se penche sur le cas des *Mémoires* de Robert Shore Milnes Bouchette publiés eux aussi à titre posthume grâce à l'intervention de son fils Errol et de l'historien DeCelles. À la différence des *Mémoires de famille* d'Éliza-Anne Baby, les *Mémoires* de Bouchette, du moins dans la version voulue par le fils, élaguent tout ce qui relèverait du « registre de famille » pour s'en tenir à des considérations plus générales, susceptibles d'avoir valeur emblématique pour la génération du mémorialiste, engagée dans les Révoltes des Patriotes. Le travail d'édition du fils qui adjoint aux *Mémoires* proprement dits le journal de voyage de son père, qu'il complète, élague et traduit, met bien en évidence l'ambition de cette œuvre qui est de servir à l'Histoire des Rébellions.

L'ensemble des *Mémoires* du XIX<sup>e</sup> siècle québécois est en fait travaillé par deux forces contradictoires, celle du grand récit historiographique à valeur universelle et celle du récit de soi plus égotiste mais rarement anecdotique, selon des proportions qui varient d'un mémorialiste à l'autre et qui font de chacun de ces textes une œuvre unique. Cette tension constitutive du genre entre public et privé, garante d'une infinie diversité formelle, se vérifie aussi chez deux autres mémorialistes qui ne sont

pas abordés dans ce dossier, mais qui ont été étudiés ailleurs, à savoir Antoine Gérin-Lajoie et Louis Fréchette<sup>5</sup>.

De l'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie, dont le manuscrit autographe est aujourd'hui perdu, ne subsiste que la biographie de l'abbé Casgrain publiée en 1885: *A. Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires*. Grâce à Manon Brunet<sup>6</sup>, on sait que ce que Casgrain appelle les *Mémoires* regroupe en fait deux textes distincts, des *Mémoires* proprement dits rédigés en 1849 et relatant la vie du mémorialiste de l'enfance à 1824, et un journal intime rédigé de 1849 à 1865. On voit déjà émerger, dans pareille fusion, les deux facettes complémentaires du personnage, Gérin-Lajoie l'homme public et l'individu Antoine dans sa vie privée. Selon le lieu commun de beaucoup de ces écrits du for privé, le mémorialiste lui-même avait demandé que ces documents disparaissent avec lui<sup>7</sup>. Évidemment, le biographe a dû se justifier de les rendre publics<sup>8</sup>. La notion d'« invention d'une mémoire sociale », forgée par Manon Brunet, rend bien compte de ce travail d'éditeur, mais aussi du façonnage que suppose la matière autobiographique, en particulier dans le journal intime, pour prétendre au titre de *Mémoires*.

Cristallisant cette tension entre public et privé à même leur titre, les *Mémoires intimes* (1900) de Louis Fréchette se placent sous le même signe. Héritier d'un genre que les *Mémoires* d'Aubert de Gaspé et leurs épigones ont déjà puissamment contribué à façonner, le poète national se défend d'entreprendre une « autobiographie » ; il n'en demeure pas moins que, comme l'a bien montré Marie-Andrée Beaudet<sup>9</sup>, cette œuvre est irriguée par le récit de son enfance et de sa vocation, et se situe bien plus du côté de l'autobiographie que du document destiné à servir à l'Histoire.

On le voit, les *Mémoires* québécois du XIX<sup>e</sup> siècle se caractérisent d'abord et avant tout par leur foisonnante diversité. Diversité de sources d'abord, mettant à profit les documents les plus divers : correspondances, archives, mémoire, tradition orale. Diversité de formes ensuite, qui couvre le large spectre qui va de la chronique historique au récit de soi, de l'apologie à l'autobiographie, en passant par la biographie d'un tiers, le récit d'enfance, la galerie de portraits, le livre de raison, le journal de voyage, les réminiscences éparses. Diversité de points de vue enfin, qui correspondent à autant de manières directes ou indirectes de représenter la tension entre le théâtre du monde et le rôle qu'y joue le sujet, individuel ou collectif, du *je* d'Aubert de Gaspé au *nous* d'Éliza-Anne Baby, en passant par le recours à la troisième personne dans le cas du fils Bouchette qui fait parler son père, mais aussi de Gérin-Lajoie dont Casgrain extrait la matière première de sa biographie.

+ + +

5 Le seul mémorialiste qui ne soit pas étudié dans ce dossier et qui n'ait pas fait l'objet d'études à ce jour est Joseph-Guillaume Barthe. Il fait cependant partie du corpus étudié par Lou-Ann Marquis dans sa thèse, en cours de rédaction, sur le genre des *Mémoires* au Québec. 6 Manon Brunet, « L'invention d'une mémoire sociale : la biographie d'Antoine Gérin-Lajoie d'après ses *Mémoires* de Henri-Raymond Casgrain », dans Marc André Bernier (dir.), *Archive et poétique de l'invention*, Québec, Nota bene, 2003, p. 183-203. 7 Henri-Raymond Casgrain, *A. Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires* [1885], Montréal, Librairie Beauchemin, 1912, p. 15-16. 8 Henri-Raymond Casgrain, *A. Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires* [1885], ouvr. cité, p. 16. On pourrait appliquer la même logique aux *Souvenirs canadiens* qui mériteraient assurément de faire l'objet d'une édition critique, surtout que l'abbé Casgrain, de son vivant, avait formé le projet de les publier. 9 Voir Marie-Andrée Beaudet, « Présentation », dans Louis Fréchette, *Mémoires intimes*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2004, p. 7-13.

Et malgré cette diversité qui semble éluder toute tentative de typologie, on constate pourtant que ces mémorialistes cherchent à s'inscrire dans un genre commun, aussi indéfinissable soit-il. En témoigne en particulier l'intertextualité qui renvoie constamment à des modèles antérieurs. Aubert de Gaspé, dans ses épi-graphes, invoque la grande tradition mémorialiste d'Ancien Régime, depuis Joinville jusqu'à la baronne de Staal, en passant par le marquis d'Argenson. François-Magloire Derome invoquera quant à lui, en 1866, le précédent d'Aubert de Gaspé dans un développement sur Justin McCarthy<sup>10</sup>. Éлиза-Anne Baby, en 1869, citera à son tour les « Réminiscences et portraits » de Derome à propos de François Letellier de Saint-Just<sup>11</sup>. En étudiant l'intertextualité implicite de l'ensemble de la production mémorialiste de 1866 à 1903, on trouverait sans doute bien d'autres marques semblables qui relèvent de ce que Genette appelle l'architexte, c'est-à-dire l'ensemble des catégories générales, les types de discours, les modes d'énonciation et les genres littéraires. Il y a bien là un genre, celui des Mémoires, inscrit à la croisée de l'Histoire et du récit de soi.

+

On le sait, l'une des grandes ambitions de la littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle aura été de conjoindre histoire et littérature pour offrir un démenti au rapport Durham et montrer que ce peuple avait bien une histoire comme l'illustre sa littérature. On a moins vu cependant l'exceptionnelle richesse des Mémoires dans ce projet littéraire, un genre dont le principal intérêt était sans doute de mettre à distance autant la tentation du grand discours historiographique universel que celle du récit de soi subjectiviste et solipsiste. En recueillant l'héritage de l'Ancien Régime français, les mémorialistes québécois du XIX<sup>e</sup> siècle se sont inscrits dans la grande marche de l'Histoire, telle que n'ont cessé de la magnifier les historiens de ce siècle, depuis Michelet jusqu'à Garneau. Par la pratique du genre des Mémoires, les écrivains québécois d'alors, parfois malgré eux et sans le savoir, se sont émancipés de leur statut de sujets passifs du roi pour devenir des sujets de l'Histoire, des acteurs qui, plutôt que de la subir, feraient désormais l'Histoire, grâce aux révolutions démocratiques. De cette heureuse et subtile tension entre histoire et littérature, entre public et privé, entre récupération idéologique et affirmation de sa différence et de sa subjectivité, les Mémoires constituent assurément l'une des plus belles réussites de notre patrimoine littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle.

+ + +

<sup>10</sup> François-Magloire Derome, « Réminiscences et portraits », *Le Foyer canadien*, Québec, t. IV, 1866, p. 433.

<sup>11</sup> Voir, à ce propos, l'article de Claude La Charité dans le présent dossier.